



Dossier de Presse du 16.06.2020

UNE CERTIFICATION POUR LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES QUI ACCOMPAGNENT ET ACCUEILLEN DES PERSONNES POLYHANDICAPÉES

Des personnes en situation de grande vulnérabilité

Le polyhandicap est un handicap complexe et les personnes atteintes sont dans des situations d'extrême vulnérabilité, particulièrement pendant les périodes d'épidémie comme celle que nous traversons avec le COVID-19. Une des plus grandes comorbidités des personnes polyhandicapées est l'infection pulmonaire. Aussi, tout au long de l'année, et plus encore pendant les périodes de grippe, gastro entérite, COVID 19, etc., les personnes polyhandicapées nécessitent des accompagnements très spécifiques qui demandent d'articuler les problématiques de soins et de dépendance à l'ensemble de leurs attentes, de leurs besoins, de leurs compétences et de leurs habitudes de vie. Leurs familles ont quant à elles particulièrement besoin de se sentir en confiance grâce aux professionnels présents à leur côté.

Sensibles à cette réalité, des représentants d'ESSMS ont sollicité Handéo pour créer une démarche qualité tenant compte des spécificités propres au polyhandicap.

C'est ainsi qu'un collectif d'acteurs composé de parents, d'associations de familles, de structures sociales et médico-sociales, de médecins, des pouvoirs publics s'est réuni. Ensemble, ils ont mis en exergue les points vitaux de l'accompagnement d'une personne polyhandicapée, quel que soit son âge.

Des engagements réalistes et exigeants

C'est donc 27 engagements forts que les ESSMS candidats à la certification devront mettre en place et tenir dans la durée. A l'issue du processus dont une vérification sur site, ils pourront obtenir la certification de service "Cap'Handéo Services & établissements Polyhandicap".

Formation des professionnels, accompagnement des familles, prise en compte des besoins en soins des personnes polyhandicapées, promotion de leur qualité de vie, prise en compte de leurs potentialités, recherche de l'expression de leur choix : autant d'axes exigeants pour permettre d'assurer des accompagnements sécurisés au regard des recommandations de bonnes pratiques de la HAS et du projet de vie de la personne.

Une certification portée par des acteurs nationaux

En créant une certification dédiée aux personnes polyhandicapées, Handéo veut favoriser l'amélioration des pratiques professionnelles en direction de ce public, renforcer le sentiment de confiance de la part des familles dans les établissements et services qui accueillent et accompagnent leur proche, renforcer la légitimité des ESSMS vis-à-vis des pouvoirs publics.

Déployée par Handéo Services, la certification est portée par le Conseil d'administration d'Handéo qui se compose d'acteurs nationaux présents au quotidien aux côtés des personnes en situation de fragilité : représentants des personnes handicapées et de leurs familles, fédérations de l'aide à domicile, représentants et organismes gestionnaires d'établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires, mutuelles et groupes de protection sociale.



Je découvre les engagements de la certification

Il y a 27 engagements dont...



Une évaluation des besoins en soins de la personne



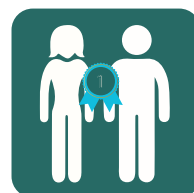
Des professionnels formés



Un accompagnement personnalisé et ouvert sur l'extérieur



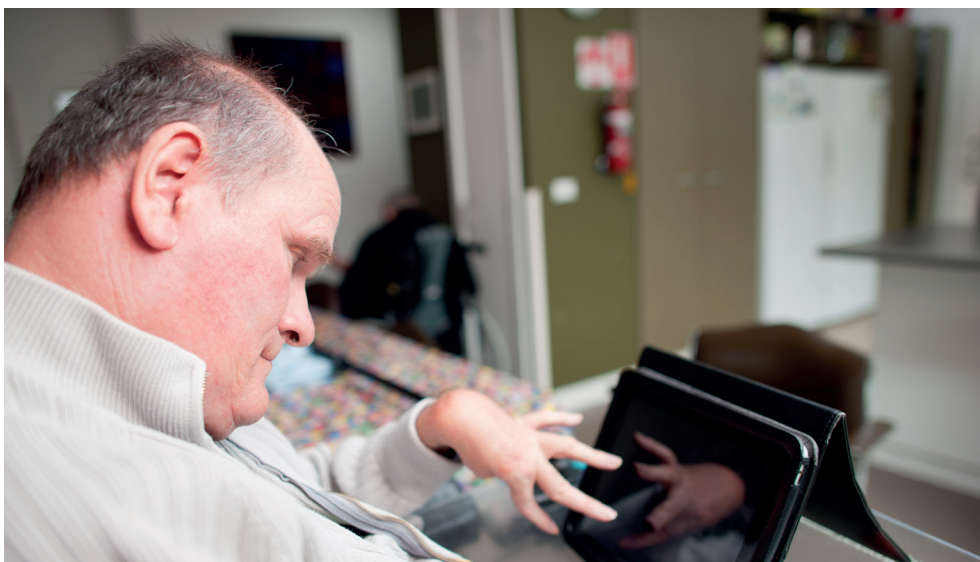
Une prise en compte effective des spécificités du polyhandicap



Une reconnaissance de l'expertise des familles

Qui peut candidater ?

Toute structure, établissement ou service social ou médico-social, accompagnant des personnes polyhandicapées et ayant une existence d'au moins deux ans : SESSAD, IME/IEM/EEAP, SAVS, SAMSAH, MAS, FAM, SAAD, accueil de jour, etc.



Où trouver le dossier de candidature ?

En s'adressant à Handéo : caphandeo@handeo.fr.
Toute l'équipe de Handéo Services se tient à votre disposition pour davantage d'information. Vous pouvez télécharger gratuitement le référentiel Cap'Handéo Services et établissements - Polyhandicap sur www.handeo.fr



Combien de temps est délivrée la certification ?

La certification Cap'Handéo Services et établissements - Polyhandicap est délivrée pour 3 ans renouvelables.



Les comités de travail : rédaction et relecture du référentiel

Deux groupes de travail ont permis la publication du référentiel de certification. Un premier groupe chargé de la rédaction, puis un second en charge de la relecture.

Le comité de rédaction :

REPRÉSENTANT	ORGANISME
Sonia ALLOUANI, Membre	Collectif Handi-Actif France
Corinne BOUYASSE, Directrice générale	APAJH 87
Jean-Dominique BOYER	APAJH 86
Monique BREDILLOT Coordinatrice générale des soins	CESAP
Catherine BRISSE, Médecin MPR	CESAP
Patrick COLLO, Administrateur	APAJH 23
Claire DEGENNE, Directrice Autisme	APAJH 33
Myriam DESBANCS, Directrice du pôle Grande Dépendance	APAJH 86
Katia DIVERSAY, Directrice générale adjointe	APAJH 86
Baofara FIDISON, Chargée de mission	Polycap Hauts de France
Audrey GRANADO, Directrice	AFSR
Leila HASSANI, Chargée de mission ESMS personnes handicapées	DGCS
Lara HERMANN, Présidente	AFSA
Michel KEISLER, Directeur	APAJH 33
Anne KHELFAT, Membre	CLAPEAHA
Christophe LE NAIN, Directeur	APAJH 17
Célia MARCEAU, Responsable Qualité Sécurité et Risques	APAJH 23
Céline METAYER, Directrice du Pôle Adultes	APAJH 17
Pascale OLIVIER, Assistante	Centre de Ressources Multihandicap
Bruno POLLEZ, Médecin MPR / Président	Association Ressources Polyhandicap (ARP)
Jean-Claude RIOU, Directeur	Centre de Ressources Multihandicap
Galina RYBKINE, Membre	Groupe Polyhandicap France / Collectif Handi-Actif France
Djéa SARAVANE, Praticien hospitalier spécialiste de la douleur	Centre Régional Douleur et Soins Somatiques en Santé Mentale et Autisme
Cyril DESJEUX, Directeur scientifique	Handéo Services
Servane PAILLOT, Chef de projet	Handéo Services
Julien PAYNOT, Président	Handéo Services

Le comité de relecture :

REPRÉSENTANT

Catherine BAUDOUIN-QUEROMES, Directrice
Anny BOURDALEIX, Responsable des études
Amanrantha BOURGEOIS, Présidente
Jean CHENEAU, Administrateur
Isabelle DAULHAC, Directrice générale, et son équipe
Dominique ENGEL, Parent
Corinne HUSSE, Vice-présidente
Denise LAPORTE, Vice-présidente
Nadia MAINY, Responsable du Département
Programmation régionale de l'Offre Médico-Sociale
Christophe MUYS, Sous-directeur planification,
programmation, autorisation - Direction Offre Médico-Sociale
Carole NEIRYNCK, Psychologue
Gérard PONSOT, Professeur honoraire des Universités,
Ancien chef de service de neuropédiatrie AP-HP / Vice-président
Marie-Christine ROUSSEAU, Médecin MPR AP-HP /
Responsable de la recherche
Myriam WINANCE, Sociologue

ORGANISME

MAS ADAPEI 22
ANCREAI
D'une maison à l'autre / JADE
AFSR
Fondation Delta Plus
Directeur d'ESSMS en retraite
UNAPEI
AFSA
ARS Bourgogne-Franche-Comté
ARS Hauts-de-France
IME Lino Ventura -
Association La Sauvegarde du
Nord
CESAP
Fédération du Polyhandicap
Centre de Recherche Médecine,
Science, Santé, Santé Mentale et
société (CERMES3)



Handéo créée par les principaux organismes du handicap¹ a pour objectif d'améliorer l'accompagnement et l'accès à la cité des personnes fragiles. Elle a créé Handéo Services, filiale de l'économie sociale et solidaire, à qui elle confie l'exploitation de ses activités de Recherche et Développement et de certification/labellisation.

1. Conseil d'administration d'Handéo : APF France Handicap, Fédération APAJH, NEXEM, UNAFTC, Mutuelle intégrance, Fisaf, Fédération française IMC, Trisomie 21 France, Autisme France, UNAPEDA, Fondation OVE, UNAFAM, UNA, Fehap, Fédération Générale des PEP, UNAPEI, Fedesap, Groupe Apicil.